

# LE FAMILISTÈRE DE GUISE

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

### GROUPES ADULTES

Au moins 20 pers payantes

Afin de garantir votre sécurité, celles des autres et la protection des lieux, nous vous demandons de vous conformer aux conditions et règlement suivants.

#### RÉSERVATION :

Toute prestation proposée par le Familistère de Guise (visite guidée, programme clé en main, déjeuner, spectacle...) doit faire l'objet d'une **réservation préalable intervenant au moins 1 mois avant prestation** auprès du service réservation. La réservation s'effectue par téléphone au 03.23.61.89.31 ou par mail à l'adresse suivante [reservation@familistere.com](mailto:reservation@familistere.com). Une date et une heure de prestation sont alors établies en fonction de la demande du client et des disponibilités de nos plannings de visites. Des documents de réservation contractuels sont ensuite envoyés au client. La réservation devient définitive lors de la réception du **bon de réservation et d'un chèque d'acompte de 30% libellé à l'ordre du Trésor Public** qui sont à nous retourner **au plus tard 2 semaines avant la date de la prestation**. Sur ce bon de réservation, vous **préciserez le nombre de participants et de chauffeur(s) de car en les dissociant**.

Le responsable du groupe s'engage à respecter l'ensemble des dispositions figurant dans le contrat (notamment le nombre de participants) et à prévenir le service réservation de tout changement faute de quoi la facture sera établie sur la base du nombre de participants le plus élevé (annoncé ou effectif).

Nous nous réservons le droit d'annuler la prestation en cas de force majeure.

#### STATIONNEMENT:

Les déposes-minutes du Familistère de Guise sont accessibles aux chauffeurs de car pour la descente et la remontée des visiteurs. Toute présence prolongée est strictement interdite dans l'enceinte du musée, le stationnement prolongé des cars se fait sur le Parking situé place de l'ancienne gare de Guise, près de la gendarmerie ou rue du Jeu de Paume, sur les emplacements dédiés. **Le responsable du groupe est tenu d'en informer le conducteur de car**. Les véhicules stationnant sur la place pourront être verbalisés.

#### VISITE :

Visite guidée d'1h et / ou visite libre à préciser lors de la réservation.

**La visite libre se fait de manière groupée**. Les guides médiateurs restent prioritaires dans les espaces, le groupe doit donc se conformer à leurs demandes et respecter la présence des autres visiteurs (cf règlement de visite ci-après).

**Lieu de rendez-vous :** Le responsable du groupe doit se rendre à l'accueil des visiteurs situé dans **les Économats**. Le groupe attend sur la place (en cas d'intempéries dans l'espace d'accueil des économats, espace muséographique, dans le calme). Des bracelets de couleur sont remis au responsable qui les distribue ensuite à tous les membres du groupe qui les attachent en évidence au poignet de façon à être rapidement et facilement identifiables par nos agents. Le responsable porte un badge mentionnant le nom du groupe (badge remis à l'accueil également). Sans ces bracelets, vous ne serez pas autorisés à circuler et à entrer dans les espaces muséographiques.

Des toilettes sont à votre disposition dans la buvette des économats.

Le Familistère est habité. Il est **interdit de pénétrer dans les espaces privés du Familistère.**

**Attention** : Le pavillon central et les économats sont ouverts en continu de 10h00 à 18h00. Pour les autres espaces du musée de site, nous consulter.

**RESTAURATION /  
PIQUE-NIQUE :**

Il est possible de déjeuner sur place, sur réservation. Nous proposons différents menus à destination des groupes (de 17 à 25 € / pers). Nous consulter.

Il est également possible de pique-niquer dans les jardins du Familistère. Attention, le pique-nique dans la Buvette des économats n'est pas autorisé.

**RETARD :**

En cas de retard, veuillez nous prévenir par téléphone au **03.23.61.35.36**. Selon le retard et la disponibilité du guide, la visite pourra être écourtée, voire annulée, la prestation restant due.

**ANNULATION :**

Le client peut annuler sa réservation jusqu'à 4 jours avant prestation. Passé ce délai, 30% du montant total de cette dernière se facturera.

**Toute annulation doit se faire par écrit (courrier, mail ou fax)** à l'attention du service réservation. Aucune demande d'annulation par téléphone ne saurait être acceptée.

En cas de non réception de demande d'annulation écrite, de même qu'en cas de non présentation du groupe sans annulation préalable, la prestation totale sera facturée.

**TARIFS :**

7 € / personne pour le droit d'entrée (ouvrant droit à la visite libre)

Forfait visite guidée 1h : 70€ / tranche de 20 à 25 pers

50 € / tranche de 25 à 35 pers

Au-delà de 35 pers un nouveau forfait de 50€ s'applique par tranche de 35 personnes.

Gratuit pour le chauffeur et un accompagnateur à partir de 30 payants

Les programmes « clé en main » font l'objet d'une tarification spécifique. Nous consulter.

**EFFECTIF :**

Ces conditions générales de réservation s'appliquent pour **des groupes de 20 personnes minimum le jour de la visite.**

Si, malgré votre réservation initiale de 20 personnes ou plus, **le groupe n'est pas composé de 20 personnes lors de votre venue au Familistère, les conditions générales de visite guidée individuelle s'appliqueront à vous.** C'est-à-dire :

- Passage au **tarif individuel de 9€ / personne** pour le droit d'entrée au musée + **2€ / personne** pour la visite guidée.

- **Rattachement du groupe à une visite guidée individuelle** (suivant les horaires et les disponibilités)

Si vous souhaitez conserver l'horaire de visite choisi et le guide pour votre groupe, **le tarif individuel de 9€ / personne s'appliquera ainsi que le forfait visite guidée de 70€** auquel s'ajoutera **un forfait spécifique de 50€.**

**PAIEMENT :**

Le règlement des prestations se fait le jour même, à l'accueil, en début de visite par le responsable ou le trésorier pour la totalité du groupe. Nous n'acceptons pas les règlements individuels pour les groupes. Le paiement peut également se faire à réception de facture ou par mandat administratif.

# LE FAMILISTÈRE DE GUISE

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU MUSÉE DE SITE

ADULTES

Nous vous rappelons que le Familistère de Guise, musée de France, est un monument historique classé et qu'il est habité. L'accès aux espaces privés, signalés, est interdit.

Pour des raisons de sécurité et de protection des œuvres, les sacs à dos ou sacs de sport ne sont pas autorisés dans le musée. Merci de les laisser dans le car.

Nous vous demandons de faire respecter les consignes suivantes à votre groupe :

### À L'EXTÉRIEUR

- Ne pas s'asseoir sur les appuis de fenêtres.
- Jeter ses détritux dans les poubelles prévues à cet effet.
- Bien qu'étant un espace partagé offrant la priorité aux piétons, la place du Familistère est traversée par une voie accessible aux véhicules. Merci de rester vigilants.
- Les dépose-minute du Familistère de Guise sont accessibles aux chauffeurs de car pour la descente et la remontée des visiteurs. Toute présence prolongée est strictement interdite dans l'enceinte du musée, le stationnement prolongé des cars se fait sur le Parking situé place de l'ancienne gare de Guise, près de la gendarmerie ou rue du Jeu de Paume, sur les emplacements dédiés. **Le responsable du groupe est tenu d'en informer le conducteur de car.** Les véhicules stationnant sur la place pourront être verbalisés.
- Se débarrasser proprement de son mégot de cigarette et de son chewing-gum. Des cendriers sont à votre disposition à l'entrée de chaque espace.

### À L'INTÉRIEUR

- Nous vous demandons de marcher et de vous déplacer avec calme dans les salles d'exposition et les espaces muséographiques.
- Nos amis les animaux ne sont pas admis dans les espaces muséographiques.
- Parler à voix basse. L'usage du téléphone portable est toléré dans le respect des autres.
- Ne pas manger, boire ou fumer dans les espaces muséographiques.
- Merci de ne pas toucher aux objets exposés. Ces derniers ont été des objets du quotidien mais ce sont désormais des objets de collection, inventoriés et protégés. Ils sont fragiles, merci de les respecter.
- Ne pas s'adosser aux murs ou y apposer ses pieds.
- Ne pas s'appuyer sur les murs ou les vitrines pour prendre des notes.
- Les photos sont autorisées sans flash ni trépied.

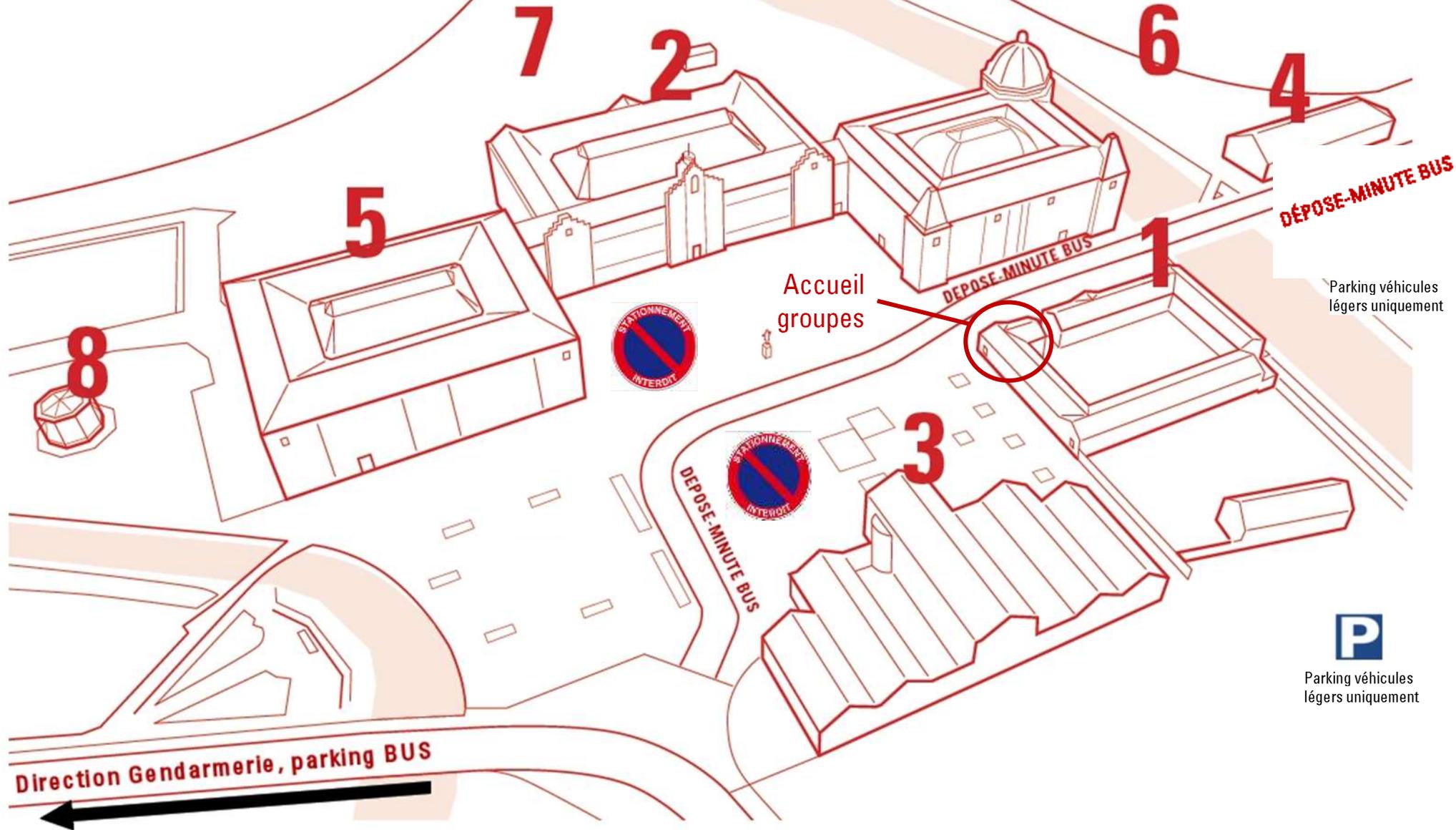
**RAPPEL : La visite libre, comme la visite guidée, doit se faire groupée.**

**En cas de non-respect de ce règlement, les agents de pourront être amenés à vous demander de quitter les lieux.**

Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement.

Date : \_\_\_\_\_

Nom et Signature : \_\_\_\_\_



- 1. ACCUEIL / BILLETTERIE / TOILETTES
- 2. PAVILLON CENTRAL
- 3. THÉÂTRE
- 4. BUANDERIE-PISCINE

- 5. AILE DROITE / APPARTEMENT DE GODIN
- 6. JARDIN D'AGRÉMENT
- 7. JARDIN DE LA PRESQU'ILE
- 8. KIOSQUE À MUSIQUE

Régie du Familistère – 262 263 Aile Droite – 02120 Guise  
 « Organisme local de tourisme par arrêté préfectoral »  
 Autorisation n°AU.002.07.0001